



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DE PARIS L'IMPASSE !

Les organisations syndicales, membres du Conseil Départemental de l'Action Sociale de Paris (CDAS), constatant la dégradation du dialogue social au sein de cette instance, ont décidé de ne pas siéger le 24 septembre 2009.

Afin d'en expliquer les raisons, elles ont souhaité lire une déclaration (voir au verso de ce tract). Or, le Président et la Déléguée de l'Action Sociale ont catégoriquement refusé de l'entendre.

Devant ce blocage, elles en ont informé Jean-François Verdier en sa qualité de Président du Conseil National de l'Action Sociale (CNAS).

Outre le manque de dialogue social, les organisations syndicales s'inquiètent de l'avenir de l'action sociale toute entière (logement, restauration.....) au sein des ministères économique et financier.

**ABSENCE DE DIALOGUE
+
DIMINUTION DES BUDGETS
+
BAISSE DES PRESTATIONS
=
ÇA SUFFIT !**

**LETTRE OUVERTE A MONSIEUR JEAN-FRANCOIS VERDIER
PRESIDENT DU COMITE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE**

AU NOM DES FEDERATIONS

CFDT – CFTC – CGT - FO – SNAFIP / SNIFIP – SOLIDAIRES - SPSCM – UNSA

MEMBRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DE PARIS

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-dessous le texte de la déclaration que les organisations syndicales siégeant au CDAS de Paris souhaitaient lire à l'ouverture de la séance de ce jeudi 24 septembre 2009.

Déclaration :

« Nous, fédérations syndicales précitées, ne pouvons pas continuer à cautionner un fonctionnement où le dialogue social est utopique, où les décisions se prennent par téléphone et/ou par mèl. Nous pensons que les 26 000 agents parisiens de nos ministères économique et financier concernés méritent mieux.

Il y a quelques années, le directeur de la DPSG de l'époque, pour louer le dialogue et mettre en avant les réalisations mises en œuvre, avait déclaré : « le CDAS de Paris est la vitrine du ministère ».

Rapportés en 2009, ces propos ne manquent pas de saveur au regard de la situation aujourd'hui au sein de cette instance. En effet, le dialogue social est à l'image de ce qui se passe dans les services où les représentants des personnels ne font plus l'objet d'aucune écoute. Décisions arbitraires, absence de dialogue, instance vidée de tout contenu (documents insuffisants et de plus en plus réduits), telle est la réalité en 2009. Au CDAS comme ailleurs, c'est inacceptable.

Or, le CDAS se doit d'être un lieu de discussions constructives pour assurer aux agents actifs et retraités des ministères économique et financier des prestations d'action sociale de qualité. Il doit relayer dans les meilleures conditions possibles les prestations nationales mises en œuvre par le comité national de l'action sociale (CNAS).

Plus concrètement à présent, nous avons été informés, lors du CDAS du 12 février dernier, de la nécessité de prévoir très en amont les choix de spectacles pour l'arbre de Noël 2010. Après en avoir pris acte, nous avons suggéré de réunir un groupe de travail spécifique avant le mois de juin afin de discuter des possibilités offertes. Cette éventualité nous a été refusée au motif qu'il n'y aurait pas d'autres éléments à fournir. L'ensemble de la parité syndicale a dès lors logiquement refusé de se prononcer à ce moment sur cette question non inscrite à l'ordre du jour.

Enfin, le 8 juin 2009, sans aucune concertation, la délégation de l'action sociale de Paris informait par mèl les membres du CDAS de sa décision quant au spectacle retenu, nous mettant ainsi devant le fait accompli. Dès lors, le CDAS doit-il simplement faire office de chambre d'enregistrement ?

Si de telles méthodes perdurent, où est le bien fondé de cette instance ? Que devient le rôle des représentants des personnels ? Compte tenu de la persistance de cette dérive que nous avons déjà condamnée, nous réaffirmons que ce mode de fonctionnement n'est plus tolérable. C'est pourquoi nous ne participerons pas à ce CDAS. Enfin, nous demandons le report de la formation des membres des CDAS prévue ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération